



# COMPTE RENDU

Réalisé par

Isabelle CHANEL - directrice Adil de l'Ain, Angélique JACQUET – chargée d'appui et d'expertise logement Caf de l'Ain

9H30 9H45	<b>INTRODUCTION DE LA JOURNEE</b> (Vice-Président Politique de la Ville, habitat et Gens du voyage HBA, Président Caf 01, Présidente Adil 01/élue Conseil Départemental)	
9H45 10H05	<b>PRESENTATION DU PROJET (Caf01, Adil)</b>	
10H05 10H15	<b>Animation Kahoot</b>	
10H15 10H45	<b>PRESENTATION Recherche action logement des jeunes dans l'Ain</b> (Public Factory Sciences Po Lyon)	
10H45 11H	<b>Animation Kahoot</b>	
11H 12H30	<b>TABLE RONDE</b> Observatoire du logement (Adil 01) Plateforme Loj'toit (Région Grand Est/ MLJ Sarreguemines) UNCLLAJ	
12H30 13H45	<b>DEJEUNER</b>	
14H 15H30	<b>ATELIERS</b>	Atelier 1 : L'offre de logements
		Atelier 2 : L'accompagnement des jeunes
15H30 15H45	<b>PAUSE</b>	
15H45 16H30	<b>Restitution ateliers : points clés</b>	

# PRESENTATION DU PROJET

Support de présentation joint au compte rendu

## TABLE RONDE

### ➤ **Observatoire du Logement ADIL**

Powerpoint joint au compte rendu

### ➤ **Plateforme Loj'toit jeunes (10 ans d'existence)**

#### ❖ **Région Grand Est**

**Dispositif unique en France / volonté de partager le dispositif avec les autres Régions, Départements (institutionnels et opérationnels)**

23 plateformes portées par des CLLAJ, des MLJ, des FJT, un club de prévention. Charte qualité signée avec chaque plateforme. Réseau de plateformes départementales avec un fonctionnement différencié propre à chaque Département / comités de pilotage

Plateforme est aussi guichet d'informations, qui permet d'orienter le jeune vers le bon acteur, les accompagner dans les démarches et prévenir des difficultés. Comment on accompagne sur le long terme ?

Permet d'avoir un vrai réseau identifié.

Partenaire principal : Action Logement à l'échelle de la Région et des Départements, notamment en lien avec les dispositifs d'aides et le dispositif action cœur de ville ; un outil au service des entreprises.

Adil = relai d'informations juridiques

## Les enjeux :

- Impulser une dynamique en direction du public jeune 15-29 ans en mobilité professionnelle.
- Accueillir tous les jeunes en recherche de situation de logement et d'hébergement, y compris logement et hébergement temporaire (alternants, intérimaires). Une volonté de répondre à un besoin sur les territoires ruraux notamment pour des jeunes alternants
- Développer de nouvelles formes d'habitats (intergénérationnel, bail glissant, bail insertion, ...). Sur les zones tendues, développement de la colocation avec un bailleur public
- Développer du partenariat avec les recycleries et ressourceries avec du matériel à disposition du jeunes
- Créer des outils comme le kit de 1ere installation à destination des jeunes

Logements meublés plus cher donc moins développé. Jeunes accèdent davantage au parc privé, parc public délais trop long

## ❖ MLJ Sarreguemines

La plateforme Loj'toit a permis une prise de conscience des élus sur l'enjeu du maintien des jeunes sur le territoire ; intégrée au PLH avec un financement Région, Aommunauté agglomération (1 poste temps plein).

Mission d'accueil, d'information et d'accompagnement. Principalement des jeunes en apprentissage avec une sollicitation des entreprises pour un accès au logement, en lien avec Visale.

Des jeunes qui quittent le territoire pour leurs études, vers des métropoles plus attractives. Malgré, un marché de l'emploi et d'industrie florissant.

Interim souvent le 1<sup>er</sup> pallier pour accéder à un emploi plus durable.

Développer nouvelles formes d'habitat comme la colocation.

Accompagner dans la durée, même en cours de location. Interconnaissance, confiance entre les acteurs indispensable.

## ➤ UNCLLAJ

Les politiques publiques du logement des jeunes doivent répondre aux enjeux d'accès au logement des jeunes.

Art 109 Loi Elan : faire du logement social un logement temporaire pour les jeunes jusqu'au 30 ans. Nécessité de réfléchir entre le logement t transitoire et le droit commun

Question de l'encadrement des loyers : ne fonctionne pas : 50% des annonces ne respectent pas l'encadrement des loyers. Accès par défaut pour éviter de se retrouver sans solution de logt

Crise systémique du cout du logement qui touche tout le monde, de fait plus particulièrement les jeunes.

L'accès au logement : question de transition /logement mobilisable rapidement, que l'on peut quitter rapidement. La question de l'installation est essentielle.

Un CDI pas une garantie d'accéder à un logement (d'autant si territoire tendu) / la nécessité d'avoir un logement est un préalable à l'emploi voire en même temps. Logement d'abord.

Logement transitoire : FJT, intermédiation locative, résidences sociales / avec ou sans accompagnement. Réflexion à petite échelle qui est une réponse partielle en petits volumes.

La question de l'accompagnement pour s'articuler entre le logement de transition et l'accès au logement de droit commun. Ce qui est très dépendant du territoire et de l'offre. Articulation avec les autres dispositifs.

Les aides au logement : dispositif efficace pour lutter contre la pauvreté ; aide qui participe à l'augmentation des loyers donc dispositif qui a ses limites

Le champ de l'offre : être en capacité d'agir sur la question de la production de logement social (blocage de construction), parc privé tension des prix, occupation du parc dans son usage / quelle régulation du parc proposé ?

### **Conditions de réussite :**

-approche transversale avec la question de l'accès aux droits, de l'emploi, du logement (global)

-approche partenariale de coordination et d'articulation pour éviter une concurrence entre les publics et les acteurs

-approche décentrée de la notion « jeunes » évitant la catégorisation des profils.

## **➤ ECHANGES/ RETOURS EXPERIENCE**

- ❖ **CCPA** expérimentation bailleur social Dynacité, logement proposé en colocation meublé avec un ameublement du logement par la recyclerie.  
Mettre en réseau les acteurs.  
Public : jeunes accompagnés par le MLJ
- ❖ Jeunes ont des aprioris sur les formes d'habitat  
  
Importance de l'accompagnement qui sécurise l'accès au logement, dans le parc public mais surtout dans le parc privé qui rassure le bailleur/gestionnaire.
- ❖ Méconnaissance du dispositif Visale / maîtrise de l'outil informatique auprès des bailleurs « vieillissant » (accompagner ces bailleurs)
- ❖ Développement de l'intermédiation locative
- ❖ Cohabitation intergénérationnelle, en développement depuis 2017 (réseau cohabilis). Outil qui peut être pertinent, qui fonctionne mais avec des limites : peu de volume, prend du temps / réponse sur des territoires tendus.
- ❖ Dispositif solidaire qui permet de lutter contre l'isolement, les dépenses énergétiques ...qui correspond à certain jeunes qui peut se dupliquer
- ❖ Logement des jeunes identifier comme un public cible pourrait être intégré au PLH

# ATELIERS Questions débats-mouvants

## ➤ OFFRE DE LOGEMENT

Des offres de logement existantes et diversifiées mais pas toujours adaptées aux besoins des jeunes : capacité financière, logement de petites tailles, peu énérgivores pour une meilleure maitrise de leur budget.

Les jeunes doivent être acculturés à l'accès au logement par une information le plus en amont possible : temps nécessaire aux démarches et disponibilité du parc logement.

La cohabitation intergénérationnelle n'est pas considérée par les jeunes comme LA Solution d'accès au logement, mais peut être un outil complémentaire notamment sur les zones tendues. Piste d'action pour faire connaître la colocation intergénérationnelle ? Se renseigner par le biais de réseau comme cohabilis, se balader sur le site et éventuellement interroger ceux qui vivent cette cohabitation ; Cela permet de déconstruire, adoucir, familiariser...  
Vivre ensemble en Calade : Deux types de cohabitation :

- Convivial : sénior autonome, participation financière du jeune, courtoisie, bienveillance, temps conviviaux
- Cohabitation solidaire : sénior dépendant, jeune paye 50 euros de charge mais rend des services, présence un week-end sur deux, les soirs au repas mais ça on voit ensemble en fonction des besoins et possibilité de chacun.

La mobilisation des recycleries doit être développée pour faciliter l'ameublement à des couts raisonnables.

Les entreprises pourraient avoir un rôle à jouer lors du recrutement de leurs salariés ou alternants, avec un renvoi vers les structures susceptibles d'accompagner les jeunes. Sur les bassin d'emploi industriel, harmoniser les heures de travail pour faciliter le covoiturage.

## ➤ ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

La question de l'accompagnement est centrale et interroge les pratiques des professionnels et des élus.

Pour accéder dans de bonnes conditions :

### 1. INFORMATION

L'ensemble des participants estiment qu'il est difficile de trouver une bonne information par rapport au besoin exprimé

Offre importante qui nécessite un accompagnement important, différents critères d'éligibilité/ beaucoup de dispositifs (infobésité)

Problématique des jeunes qui pensent trouver l'information tout seul, et donc une info de mauvaise qualité

Méandre et langage administratif complexe

Intervenir à titre préventif. L'écoute est là quand le problème est là et que la question se pose pour le jeune.

## 2. COORDINATION

La multiplicité des acteurs associatifs et institutionnels en présence ne facilite pas la construction d'une vision commune.

Alfa3a résidence : accompagnement au parcours logement autonome, de la résidence vers le bailleur

MLJ : beaucoup de chose à développer, d'où l'adhésion au claj, volonté de travailler avec les autres MLJ du Département

Il ne doit pas avoir de rupture dans l'accompagnement, nécessité d'articulation. Faire avec le jeune.

Le rôle des acteurs / importance de travail en coordination, en concertation, et d'accompagnement au 1<sup>er</sup> rdv (rdv tripartite)

Collaboration essentielle

## ❖ PISTES D'ACTION

Maillage du réseau sur les territoires et apprendre à connaître les uns et les autres, ce qu'ils font et à qui ils s'adressent.

- Nécessité d'une connaissance fine entre nous. Certaines institutions ne connaissent pas assez bien les autres structures
- Travailler en réseau. Ex : travail avec l'éducation nationale pour avoir un intermédiaire vers les parents et les enfants.

Il faut faire confiance au partenaire. Christine : à chacun sa compétence, faire la différence entre accompagnement et suivi, nécessité de réunir au moins une fois par an les partenaires sur le territoire. Idem : le jeune il raconte ce qu'il veut si on ne parle pas entre partenaires (apriori super puissant), c'est vous le professionnel, nécessité d'une confiance avec le partenaire, à vous à faire la part des choses

Rôle primordial des élus (maires, députés), on s'attend à avoir du piston quand on va voir la députée

**Importance de différencier l'INFORMATION de la notion d'ACCOMPAGNEMENT et de SUIVI.**

- Beaucoup de dispositifs qui ne permettent pas de « bien » accompagner (DDETS). Animation de partenariat essentiel par une approche transversale (bailleur, prévention spécialisée, MLJ, employeurs, action logt, ) afin d'avoir des échanges de pratiques et mieux se coordonner à l'échelle d'un bassin de vie. Un travail de réseau à mettre en place. Qui est le plus pertinent ?

**Mettre en place, le plus en amont possible, une gouvernance territoriale partenariale, permettant d'organiser et de fédérer le large panel d'acteurs concernés.** Question du partenariat et du portage important (EPCI) + construire des solutions avec les partenaires dont les bailleurs (IML) ;

Faire de l'information sur le logement à titre préventif.

- Réseau des missions locales, adhérant Unclaj : accompagnement de tous les jeunes pas seulement ceux en difficulté.

**Créer des Espaces logement jeunes accueillis sans rdv permanences / espaces d'accueil de proximité**

- Les conditions d'accès au logement des bailleurs sociaux sont des freins à l'accès à l'offre de logement pour les jeunes. **Accompagnement en interface avec les bailleurs pour faciliter l'accès au logement de droit commun. Organiser des réunions de coordination à l'occasion desquelles les dossiers des jeunes sont présentés** Participer aux commissions d'attribution pour présenter les dossiers.

- Les exigences en termes de garanties ou de cautionnement ne facilitent pas l'accès au logement, le dispositif FSL pourrait être un outil permettant de lever ces freins pour que les jeunes accèdent au logement.

- Le non recours aux droits et aux aides nécessitent une réflexion plus qualitative sur les pratiques d'accompagnement, le renforcement des dispositifs d'information, facilité les circuits d'accès.

Ne pas créer un nouveau dispositif mais renforcer le travail et l'échange entre les acteurs.

- Promeneurs du net : aller à la rencontre des jeunes, on les questionne par rapport à leurs pratiques. Formation aux pro pour maîtriser les réseaux sociaux.
- Maison France Service

Pour renforcer l'information, des dispositifs et services existants peuvent être vecteurs de relais pour orienter les jeunes vers le bon acteur. Dispositif promeneur du net pourrait répondre à cette demande et aux besoins exprimés. Guichet unique / France service (maillage de l'information sur les droits)

- La CC RAPC exprime qu'elle souhaite mettre en œuvre cette dynamique sur son territoire. Comment renseigner, toucher, sensibiliser les jeunes et leurs parents pour créer les bonnes conditions d'accès au logement ?